



Barèmes des Honoraires de l'Agence

- Article 5 de la loi du 6 juillet 1989-
- Article 6-1 de la loi du 2 janvier 1970 (loi Hoguet), loi ALUR du 24 mars 2014, en vigueur depuis le 27 mars 2014-

TRANSACTIONS

Ventes de Maisons, Appartements et Terrains

4 500 € jusqu'à 55 000 €

7 % TTC du prix net vendeur entre 55 001 € et 100 000 €

6,5 % TTC du prix net vendeur entre 100 001 € et 200 000 €

6 % TTC du prix net vendeur au-delà de 200 001 €

* Honoraires à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche.

Établissement avis de valeur : 150 € TTC

A la charge de l'acquéreur ou du vendeur précisé sur le mandat Il est précisé que les prix de vente s'entendent avant enregistrement et notaire.

LOCATIONS

À la charge du propriétaire : visites et établissement des baux

10 m² à 50 m² = 8 € / m²

51 m² à 85 m² = 7 € / m²

86 m² à 100 m² = 6 € / m²

101 m² à 200 m² = 5 € / m² À la charge du locataire :

10 m² à 50 m² = 8 € / m²

51 m² à 85 m² = 7 € / m²

86 m² à 100 m² = 6 € / m²

101 m² à 200 m² = 5 € / m²

ÉTAT DES LIEUX

À la charge du propriétaire : 3 € /m²

À la charge du locataire : 3 €/m²

HONORAIRES DE GESTION

6,5 % TTC sur les encaissements

D.H IMMO

24 rue porte côté – 41000 BLOIS

Tél : 02 54 70 93 87

Mail : contact@dh-immo-blois.fr

www.dh-immo-blois.fr

Agence D.H IMMO – SAS au capital de 1000 € - Siège social : 24 rue porte côté 41000 BLOIS

RCS BLOIS 910 387 034 – TVA intra-communautaire FR 149 103 870 34

Carte professionnelle TGS CPI 410 120 220 000 000 10 délivrée par la C.Cl. du Loir et Cher (41)

Activité : Transaction-Location-Gestion

Garantie financière : GALIAN – TSA 20035 -75801 Paris CEDEX 08

120 000 € Transaction – 120 000 € Gestion